



FORMATION CONTINUE À LA GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE
D'UN ÉTABLISSEMENT CHARGÉ D'ORGANISER LES
STAGES DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

1. Présentation générale

La formation continue à la gestion technique et administrative d'un établissement chargé d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière mentionnés aux articles L. 223-6 et R. 223-5 du code de la route a pour but de permettre aux exploitants de ces établissements ainsi qu'aux personnes chargées de l'encadrement des stages de réactualiser les connaissances et compétences indispensables à une bonne information du public accueilli et un déroulement des stages dans le respect des conditions administratives et pédagogiques fixées par la réglementation.

La formation est obligatoire pour le renouvellement quinquennal de l'agrément des centres de sensibilisation à la routière.

Cette formation est assurée dans le cadre d'un établissement agréé pour l'organisation des stages de sensibilisation à la sécurité routière par un formateur habilité formé par l'INSERR (CSSR CONFORIS, Damien BOILEAU).

2. Durée de la formation

Elle est d'une journée de sept heures.

3. Effectifs de la formation

La formation est organisée sous forme de session de formation regroupant un nombre de stagiaires qui doit être compris entre six et quinze.

4. Public et prérequis

Public concerné :

- Directeurs des centres de sensibilisation à la sécurité routière
- Personnel administratif et technique des centres de sensibilisation à la sécurité routière

Prérequis :

- Avoir suivi la formation initiale à la gestion technique et administrative des centres de sensibilisation à la sécurité routière ou avoir bénéficié des mesures transitoires antérieurement au 31/12/2012.

5. Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de permettre aux exploitants des centres de sensibilisation



à la sécurité routière ainsi qu'aux personnes chargées de l'encadrement des stages de réactualiser les connaissances et compétences indispensables à une bonne information du public accueilli et un déroulement des stages dans le respect des conditions administratives et pédagogiques fixées par la réglementation.

6. Contenu de la formation

Présentations et attentes

Se présenter et présenter les objectifs de la formation

Actualisation réglementaire

Précisions sur les arrêtés de 2012 (exploitant et animateur)

Etre en mesure de répondre aux différentes questions en vue des renouvellements d'agrément

Pouvoir se référer aux textes avec précision

Point sur les données statistiques

Connaître les données les plus récentes concernant le dispositif (nb de centres agréés, stagiaires, animateurs etc.)

Connaître les tendances récentes en matière d'insécurité routière

Evolutions réglementaires du dispositif PAP

Connaître les modifications réglementaires depuis 2012

Rappel des obligations des différents acteurs (CSSR, exploitants, personnes désignées pour la GTA, animateurs)

Mieux comprendre l'intérêt de respecter les obligations pour le bon fonctionnement du dispositif

Contrôles des CSSR

Constat et analyse des dysfonctionnements

Etre informé des résultats de la campagne de contrôles des CSSR

Modalités de contrôle : contrôles courts, contrôles longs

Connaître les objectifs des différents contrôles et les outils utilisés

Evolutions pédagogiques du stage de sensibilisation et des publics

Evolution des publics et des problématiques dans les stages

Mieux appréhender les problématiques sous-jacentes aux comportements des conducteurs

Le programme G2



Comprendre les évolutions des stages et les besoins en termes d'animation

Déontologie

Principes et réflexions pour une déontologie commune

S'interroger sur des principes, des objectifs communs pour remplir la mission de service public et pour un traitement équitable de l'utilisateur.

Bilan, évaluation du stage

Evaluer ses compétences et ses connaissances à l'issue du stage

Evaluer la qualité du stage

7. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation

Apports théoriques

Séance de formation en salle

Équipement multimédia (vidéo projecteur, paper-board, connexion internet)

Exposé PowerPoint

Étude de cas

Jeux de rôles et simulation

Brainstorming

Remise de documentation sous forme papier et dématérialisée (clé usb)

Compétences techniques des intervenants

La formation est assurée par M. Damien Boileau, formateur habilité formations initiales et continues GTA CSSR (Inserr 032)

8. Modalités de suivi d'exécution du programme et d'appréciation des résultats

Feuille de présence individuelle avec émargement par demi-journée

Mise en situation

Retour d'expérience oral

Questionnaire d'évaluation stagiaire

Remise d'attestation et de numéro d'ordre

Déclaration de la formation et transmissions des questionnaires d'évaluation auprès de l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR)

Bilan quantitatif et qualitatif annuel des formations GTA transmis à l'INSERR